

***LE BIEN PUBLIC* (Dijon) en ligne, 5 octobre 2020**

Côte-d'Or - Histoire Dijon : les enquêtes du commissaire Marsac, lynché par la foule, au cœur d'un nouveau livre

Le livre *Les téméraires*, une histoire neuve de la Résistance qui vient de sortir consacre de nombreuses pages aux enquêtes de la Section des affaires politiques de Dijon, commandée par le célèbre commissaire Marsac.

Par A. -F. B. - 13:14 | mis à jour à 13:20 - Temps de lecture : 3 min



Jérémy Beurier et Gérard Soufflet viennent de publier *Les Téméraires, une histoire neuve de la Résistance, cités et maquis à Montceau-les-Mines avant mai 1944*. Un ouvrage pour la préparation duquel ils ont beaucoup travaillé aux Archives départementales de Côte-d'Or à Dijon et sur l'histoire du commissaire Marsac. « Le bassin de Montceau était devenu un centre de préoccupations puis d'enquêtes et d'arrestations pour la XI^e brigade régionale de police de sûreté de Dijon », explique Gérard Soufflet, qui rappelle que « les autorités de Vichy avaient, en province, confié la lutte contre la Résistance à ces brigades régionales de sûreté, créées par Clémenceau, et plus précisément à leur Section des affaires politiques (les SAP), la SAP de Dijon étant commandée par le célèbre commissaire Jacques Marsac ».

Gérard Soufflet le souligne : « Nous consacrons de nombreuses pages aux enquêtes de la SAP de Dijon à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire) et aux interventions du commissaire Marsac, depuis l'arrestation des communistes en 1942 jusqu'aux grandes rafles menées en février 1944 ».

Pour effectuer leurs recherches, les auteurs se sont appuyés sur des documents librement consultables depuis décembre 2015 : les archives de la XI^e brigade de police de sûreté, comportant les interrogatoires de nombreux arrêtés ou encore les archives de la Cour de justice de la République, qui conservent le dossier d'instruction du procès Marsac : « En effet, celui-ci était clos au moment où une foule, excédée par l'annonce du report du procès, arracha Marsac de sa prison à Dijon et le lyncha sauvagement, le 15 février 1945 ».

« La fausse résistance »

Et les auteurs d'ajouter : « Dans notre ouvrage, nous précisons en particulier comment Marsac s'apprêtait à faire de son action de 1944 à Montceau un argument majeur de sa défense : il affirmait alors n'avoir pourchassé que la « fausse résistance », ainsi qu'il qualifiait celle des communistes, et apporté son soutien aux vrais patriotes de la résistance gaulliste ». Dans leur ouvrage, Jérémy Beurier et Gérard Soufflet affirment « décortiquer ce positionnement ».



Lynché puis pendu par la foule

Comme l'a relaté le journal Le Bien public dans son édition du 16 février 1945, la veille, plusieurs milliers de manifestants ont pris d'assaut la prison de Dijon d'où ils ont extrait l'ex-commissaire de police Jacques Marsac. Auparavant, divers orateurs avaient adressé un appel au calme à près de 25 000 Dijonnais rassemblés devant l'hôtel de ville, dont certains portaient des pancartes « À mort Marsac ». Le procès Marsac avait été renvoyé la

veille et nombreux étaient ceux qui criaient à l'injustice : « Hier, on a osé renvoyer le procès du plus grand criminel de la région, qui a à son actif une centaine d'exécutions et plusieurs centaines d'arrestations ! ». La foule criant vengeance s'était déplacée jusqu'à la prison de la rue d'Auxonne, dont la porte avait été enfoncée. L'ex-commissaire Marsac en avait été extrait, lynché, puis pendu.